



Le Saperin

N° 59 - Janvier 2023

Bulletin municipal de la commune de Montsapey



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi et jeudi

9 h / 13 h et 14 h / 18 h

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Jeudi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.

Depuis quelques décennies, le village de Montsapey a repris des couleurs. Les habitants, nouveaux ou anciens, s'attachent à entretenir leur propriété. Le foncier bâti est pour 80% dédié à la résidence secondaire. Mais là encore, on note incontestablement le soin apporté aux maisons, aux chalets et aux abords. L'intérêt général ne s'en porte que mieux. Le caractère agréable d'un village de montagne ne s'arrête cependant pas au périmètre des hameaux. En effet, faut-il encore que forêts et pâtures soient entretenus. C'est là le rôle de l'agriculture entre autres.

En la matière, on trouve deux types d'activité sur la commune. Une agriculture traditionnelle de montagne avec toutes ses spécificités et en second lieu le pastoralisme dont la temporalité est différente.

Il faut redire l'importance quasi vitale de l'agriculture traditionnelle sur le territoire. Les élus se doivent d'intégrer cette dimension. L'élaboration du PLU en cours en fait une donnée majeure. Au delà des dissensions pouvant ici ou là assombrir des coopérations possibles, nous avons un regard attentif sur cette activité économique. Elle participe nécessairement en effet, quoiqu'on en dise, au cadre de vie. A son confort. Au sentiment de liberté et de bien-être qu'il suscite. Au plaisir de parcourir le paysage de son regard. De vivre un coucher de soleil. Mais pas que. Même si créer ou rendre un territoire attractif n'est pas toujours de tout repos, nous, élus, faisons des propositions pour que l'agriculture traditionnelle implantée depuis toujours sur le village puisse vivre. Nous tentons de concilier les intérêts parfois contradictoires des uns et des autres. Agriculteurs, randonneurs, skieurs, chasseurs et autres contemplatifs. Evidemment, une coopération constante, un respect des engagements et si possible une confiance sont indispensables pour avancer.

d'altitude liée à l'abandon de l'agriculture sur ces secteurs jugés non rentables. Une vie pastorale a disparu. Le chemin des tommes n'est plus que souvenir. La forêt s'est étendue. Le résineux et l'aulne vert ont colonisé. Voilà contre quoi les élus montagnards font front. La satisfaction qui nous est retournée en cet été 2022 nous vient des Rouelles. L'année fut un galop d'essai. Les conditions matérielles n'ont pu être toutes réunies. En été, le quidam a pu s'y rendre grâce à l'engagement de la ferme des Cathelins. Il a pu se servir librement, payer, s'en retourner et chez lui déguster son fromage de brebis. En 2023, l'atelier de transformation sera opérationnel. Le visiteur pourra en plus interroger, bavarder avec les éleveurs pour comprendre leur métier. Bref, appréhender l'agriculture de montagne mais pas seulement en consommateur.

Au seuil de cette nouvelle année, au nom de tout le conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

B.FARGEAS



Le pastoralisme représente le second volet de l'activité agricole sur la commune. Le vingtième siècle a vu la fermeture de tous les paysages



Alpage du Grand Arc



La gestion des espaces pastoraux n'est pas un long fleuve tranquille. Autant pour l'éleveur que pour les gestionnaires de la collectivité. La patte du loup marque désormais le sentier des différents partenaires.

A tel point que le conseil municipal a pensé incompatible la présence des brebis et ses contraintes sur le secteur du grand Arc en 2022. Ce sommet très fréquenté nous a valu par le passé bien des interventions liées aux chiens de protection. Ceci explique cela.

La réunion de juillet consacrée à cet alpage a donné le ton. Etaient présents, Mr le Sous-Préfet, la Direction Départementale des Territoires, la FNSEA départementale, la chambre d'agriculture, les agriculteurs et 3 élus. Assiégée par un assemblée pléthorique, la commune

n'a pas donné son accord pour officialiser une convention de location. Intempestif, le principal intéressé a quitté la séance. En passant, preuve sera faite une nouvelle fois que la colère nourrit un vocabulaire fleuri. Hors-sol.

D'autres réunions ont suivi. La saison 2022 était un essai. Nous avons eu à constater quelques incidents. La commune a maintenu sa position pour les raisons évoquées. Le Lac noir, le Grand Arc c'est le spot de Porte de Maurienne. Beaucoup de monde en été. Aux aguets, le randonneur ne peut désormais plus se balader l'esprit tranquille.

Combien font demi-tour ? Combien cherchent les secteurs sans brebis ? Le molosse qui veille au loup n'est toujours pas décidé à familiariser avec le passant.

FORET COMMUNALE DE MONTSAPEY

Chaque année, la commune investit dans son patrimoine forestier. En 2022, les investissements forestiers ont concerné de l'achat de foncier et des travaux de renouvellement de peuplements forestiers déperissant.

Dans une démarche d'amélioration du patrimoine communale, la commune s'est portée acquéreur de parcelles enclavées dans la forêt communale. Mr Villard souhaitait vendre quelques parcelles au « Froget » d'une superficie totale de 5 ha environ pour la somme de 42000 euros et Mr et Me Falcoz ont, eux aussi, souhaité vendre leurs parcelles d'une superficie totale de 6 ha au lieu-dit les Combes pour la somme de 16500 euros. Le Conseil municipal a délibéré et voté favorablement pour l'achat de ces parcelles. Ces dernières seront intégrées à la forêt communale et une coupe de bois sera martelée dès 2023.

Sur le secteur des Combes, la commune s'est engagée dans un projet de plantation désormais achevé. Le coût global s'est élevé à 35000 euros. Elle a bénéficié de fonds venant du plan de relance gouvernemental à hauteur de 28000 euros. La plantation a été confiée au soin de l'ONF. Avant de retrouver la terre ferme, mélèze, douglas et épicéa ont été traités à la chaux pour résister à la faune des cervidés. Ils ont été tutorés avec des piquets en châtaigner plus solide que le bambou traditionnellement utilisé. Ces 3 ha de plantation feront l'objet d'un suivi attentif puisque 2 essences sont à l'essai.

Ces plantations font suite aux dégâts importants causés par le scolyte typographe, communément appelé bostryche. Montsapey est l'une des communes de Maurienne les plus adoubees par le ravageur. Malgré la volonté des élus et de l'ONF d'évacuer les sujets touchés en bois énergie, bien des arbres resteront au sol faute de preneur. En effet, sur les 2200 m3 attaqués seul 1500 m3 ont pu être évacués.



Budget

Le budget de fonctionnement de notre commune est alimenté par une attribution de compensation, les impôts locaux, la taxe sur les pylônes électriques et les revenus d'immeubles (gîtes, auberge communale), coupes de bois notamment ce qui représente 748000 € pour 2022.

Cela permet de faire face aux dépenses de charges à caractère général (fournitures, entretien des routes, bâtiments et forêts, assurances, taxes...) aux charges de personnel, au FNGIR (159 K€), aux intérêts des emprunts ainsi qu'aux autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subvention).

Nous avons renégocié en début d'année 2022 le rachat des prêts en cours afin de faire baisser nos charges de remboursement. Un prêt a ainsi pu être traité au taux fixe de 1%.

Pour nous permettre de financer les gros travaux cités par ailleurs, des demandes de subvention nécessitant un important travail sont montées. En fonction des montants éventuellement accordés, une planification dans le temps est programmée avec l'idée de ne pas procéder à une augmentation des impôts.

Voilà en quelques mots un petit éclairage sur la face 'cachée' de notre travail et nous vous rappelons être à votre disposition les jours d'ouverture pour vous apporter toutes les précisions que vous pourriez souhaiter.

Valoriser les terres agricoles

Le territoire agricole de notre commune est particulièrement vaste. Il se situe en « zone Beaufort ». Ces espaces sont majoritairement pâturés autour des hameaux et utilisés comme alpage sur les hauteurs.

Ces derniers temps, plusieurs changements bien visibles se sont produits : changement d'exploitants et de troupeaux, pâtures non exploitées, fermeture du paysage, le tout combiné à une évolution climatique dramatique.

En dehors de quelques parcelles de grande surface, le foncier est très morcelé. Les propriétaires n'ont pas tous connaissance de leurs propriétés, ils peuvent habiter loin et d'autres ne s'intéressent pas au devenir de leurs surfaces. Certains ne peuvent plus les entretenir laissant la friche s'installer. Le feu peut rapidement s'y propager. Les zones de pâturages diminuent et les agriculteurs souffrent. La situation se dégrade. Devons-nous rester les bras ballants !

Que faire ? Ne serait-ce pas le moment de réfléchir ensemble, propriétaires privés, commune et exploitants, de l'avenir agricole de notre territoire pour bâtir un projet durable ?

Nous pouvons avoir le soutien des instances départementales pour nous accompagner: chambre d'agriculture, société d'économie alpestre, conseil départemental, direction du territoire.

Une réunion pourrait s'organiser sur ce thème au printemps.

Michel De Lepeleire

Ancien président de l'Association Foncières Pastorale

Les fleurs de Montsapey

Début novembre 2022, s'est tenu à la Roche sur Foron, le concours des miels de Savoie Mont-Blanc réunissant les deux départements savoyards.

Préalablement, les 240 échantillons de miel présentés ont été envoyés au laboratoire pour être analysés. Ensuite 74 jurés ont dégusté et classé les miels par les catégories, clairs ou foncés : miels de plaine, de montagne et de haute montagne.

Deux apiculteurs de Montsapey, adhérents du rucher des Allobroges, concouraient : Bernard Ravier et Vincent De Lepeleire. Tous les deux se sont brillamment illustrés et ont obtenu la médaille d'or pour leur miel montagne clair. Bravo à eux.



Félicitations également aux fleurs de Montsapey et aux butineuses qui ont travaillé sans relâche pour nous offrir un miel aux qualités reconnues.

Subventions aux associations

Décision du Conseil municipal : Afin de permettre l'étude des demandes de subventions des associations, il sera désormais demandé :

- Un bilan d'activité de l'année précédente.
- Un bilan financier suffisamment détaillé de l'année précédente.
- Un budget prévisionnel détaillé pour les animations prévues.
- Un relevé de compte bancaire au 31 décembre de l'année écoulée.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

L'activité au cours de l'année 2022 a été relativement soutenue.

L'année a démarré en fanfare avec l'éboulement de la falaise sur la route de la centrale.

- **Les travaux se sont concentrés sur les axes suivant :**

Goudronnages divers, enfouissement de réseaux (Coter et Bruyères), isolation thermique au Chaudron, travaux de réhabilitation aux Rouelles et au chalet de marmottes noires, construction du mur de soutien au Torchet plus barrières, travaux de réparations et d'aménagements piste de la Frassette, plantations du talus grand parking chef-lieu, abattage et plantation tilleuls Tiouluvé, plantations en forêt communale, sentier de l'arbre remarquable, bornage de la montée cycliste Randens Montsapey, remplacement escaliers chemin communal, pose renvois d'eau piste des Rouelles.

- **En 2023 la réfection de la piste de Chenalet** va être réalisée ainsi que la création d'une nouvelle piste d'exploitation au-dessus de Barbet, l'appel d'offres pour le chemin du four est lancée.

- **Investissements matériels :** quelques investissements indispensables ont été réalisés durant l'année, remplacement pick-up, achat épaveuse, achat saleuse pick-up,

- **Investissements fonciers :** achat de terrains divers.

- **Etudes :** par ailleurs, diverses études ont été menées, afin de préparer les travaux indispensables pour 2023 et au-delà. Le pont de Beau Mollard est à remplacer complètement. Le mur de soutien au pont des Varosses ne pourra pas être reporté trop longtemps.

La fin des études concernant l'assainissement va déboucher sur des travaux d'envergure au niveau du chef-lieu et du Villaret.

Les travaux d'études pour le PLU et l'assainissement se sont poursuivis.

Eaux parasites STEP le Coter

Le bureau d'étude ALP EPUR, qui procède à la mise à jour du schéma directeur et à l'analyse du réseau assainissement, a relevé un dysfonctionnement de la STEP.

Celle-ci de type « filtre enterrée » (couverture par terre végétale), est prévue pour 50 EH : (EH = équivalent habitant).

Son fonctionnement est dégradé par l'absence d'une cloison de séparation dans la chasse, absente à l'installation initiale ou détruite.

Les mesures faites par le bureau d'étude, indiquent un parasitage par des eaux claires, à hauteur de 16,8 m3 jour, ce qui correspond à une charge hydraulique de 112 EH. De ce fait la filtration ne peut se faire correctement et la STEP ne remplit pas son office.

Des travaux de réparations ont été réalisés par l'installation de la paroi manquante, et des recherches vont être effectuées sur l'ensemble du réseau du Coter pour détecter l'origine de ces eaux claires parasites.

Il sera nécessaire d'effectuer les travaux permettant d'éliminer ces eaux pour la bonne marche de la station.

Départ Le contrat de Florian, notre secrétaire de mairie est arrivé à terme fin décembre.

A sa demande, il ne souhaite pas le renouveler afin de se consacrer à d'autres projets pour lesquels nous lui souhaitons plein succès.

Nous regretterons son sourire, sa bonne humeur et son professionnalisme.

SYNDICAT MIXTE DE LA LAUZIERE

Un sentier thématique pour tous à découvrir.

Le sentier « Téquitoi » sur les galliformes de Montagne, perdrix bartavelles, gélinottes des bois, lagopèdes et tétras lyres a été installé cet été à saint François-Longchamp, aux Pérelles.

Il est composé de différentes sculptures, de mobiliers ludiques et interactifs et raconte la formidable histoire de petites poules en quêtes d'identité. Cette aventure est à retrouver dans un beau livret, en vente à l'office de tourisme au prix de 3 €. Il est également possible de le récupérer directement au Syndicat Mixte de la Lauzière (contact : jeromegros@lauziere-savoie.fr)

Il permet la découverte de ces espèces sensibles difficilement visibles mais qui font la beauté de nos montagnes.

Ce parcours est évidemment fermé pendant la saison hivernale et sera opérationnel en juin 2023.

Le syndicat mixte de la Lauzière devrait également proposer l'été prochain une animation pédagogique autour de ce sentier avec un accompagnateur en moyenne montagne.



Le sentier thématique a été financé avec le concours de l'Union européenne, de la Communauté de Commune des Vallées d'Aigueblanche et de Saint-François Longchamp. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Les chauves-souris à l'honneur dans les écoles

Suite aux deux conférences publiques sur les chiroptères proposées au mois de mai 2022, c'est autour des écoles de Rognaix et de la Chapelle / les Chavannes-en-Maurienne de bénéficier d'une animation pédagogique sur ces drôles de mammifères qui vivent en partis dans nos logis.

Après une demi-journée plutôt théorique les enfants ont découvert les chauves-souris via un échange en groupe, un film, et une sortie autour de l'école, la 2ème demi-journée fut consacrée à la pratique avec la fabrication de gîtes à chiroptères.



Entre les conférences et cette animation dans les écoles c'est 80 gîtes qui sont répartis sur le territoire du massif de la Lauzière. Merci à tous ceux qui ont participé. Il ne reste plus qu'à être patient et à les observer discrètement.

Cette action a été possible grâce à des fonds européen NATURA 2000



A la découverte de la Lauzière

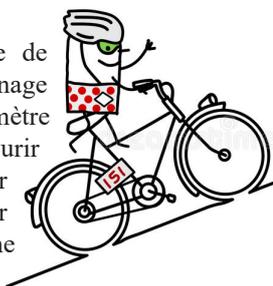
Des sorties natures pour tous et pour tous les goûts : Tisane et botanique, découverte des Chiroptères (tiens encore eux !), Une nuit chez le chamois, secrets de paysage et la petite dernière en janvier



2023 pour partir à la découverte des animaux en hiver. Ces sorties entièrement gratuites à destination de tout à chacun, accompagné d'un professionnel sont un bon moyen de découvrir notre jardin, on y passe souvent mais rarement on remarque son incroyable richesse. On espère pouvoir réitérer cette action en 2023. Soyez attentif aux affiches dans votre commune, les sorties sont sur inscriptions et jeter un œil de temps en temps au site lauziere-savoie.fr.

Tourisme à Montsapey

Coté amélioration de l'offre touristique de notre village ; nous avons réalisé le bornage de la montée cycliste avec à chaque kilomètre l'altitude et la distance restante à parcourir jusqu'à l'arrivée à Tioulevé. A noter que cette réalisation a été financée par une subvention départementale, une participation de la commune de Randens et nos fonds propres.



Un sentier au départ de Barbet a été réalisé pour permettre l'atteinte au-dessus de Chenalet d'un arbre tricentenaire. La signalétique définitive sera installée au printemps dès la fonte des neiges.

Un parcours d'orientation sur le secteur de la Lognane et Chenalet est à l'étude pour une programmation d'ici l'été prochain.



CCAS

Le CCAS a reconduit cette année la remise de colis de Noël aux seniors de la commune de Montsapey, résidant au moins 6 mois sur la commune et âgés de 65 ans et plus. Cette formule avait été plébiscitée en 2021.

Les enfants âgés de moins de 11 ans n'ont pas été oubliés. Un chèque cadeau d'un montant de 50 € valable chez 'King Jouet' leur a été remis, accompagné du traditionnel paquet de papillotes.

La résidente de l'EHPAD, Madame Georgette Gentil Perret, n'a pas été non plus oubliée. Un colis de douceurs lui a été apporté.



Nous avons pu organiser certains de nos projets. Le samedi 13 août 2022, environ 25 personnes ont participé au **pique-nique au Chalet du Tour**. Avec un beau soleil dans une bonne ambiance agrémentée par l'harmonica de Gaby et le chant mélodieux d'Emma. Les participants ont pu voir les travaux exécutés au Chalet, la construction de l'extension et les toilettes à l'extérieur.

Le grand évènement à l'occasion des **100 ans de l'électrification de Montsapey** et des Journées Européennes du Patrimoine le samedi 17 septembre.

La journée a commencé par la fabrication du pain dès 5 heures du matin, une seule fournée cette année. A 10h l'ouverture des portes ouvertes de la Centrale Hydroélectrique pour une visite guidée, nous avons accueilli des personnalités de GEG, de la Municipalité, des membres de la famille Bazin, dont le grand père a été le 1er gardien de la Centrale qui avec sa famille ont habité dans la centrale, Maurice Vial dernier gardien pendant de nombreuses années et une délégation de personnes en costume traditionnel.

La visite se poursuivra l'après-midi, un très nombreux public s'est rendu à la centrale. A 12 heures un apéritif « dinatoire » a réuni environ 70 personnes à la salle des Fêtes pour déguster la préparation des bénévoles (pizzas et diots cuits au four) et l'excellent fromage



de brebis et de la tomme pour terminer par une tarte aux pommes.

A 18h à la salle des Fêtes une très intéressante conférence préparée et présentée par Jean Pierre Ruffier sur l'historique de la Centrale et la présentation de la revue éditée grâce à la participation de GEG, de la Mairie et de l'Office du Tourisme d'Aiguebelle. Belle participation avec une soixantaine de personne présente dans le public. Une collation a terminé cette journée du Patrimoine.

Le dimanche 18 septembre plusieurs volontaires sont allés au **Chalet du Tour** pour ouvrir les portes et accueillir les visiteurs et leur offrir un bon goûter des crêpes cuites sur place.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ces journées.

Le samedi 24 septembre nous avons eu une autre conférence très intéressante mais sur un tout autre registre, Joël Truchet nous a présenté sa conférence sur les « **100 ans** » du **football en Porte de Maurienne** et sa revue. Le public présent était peu nombreux mais très passionné.

Merci à notre fidèle journaliste Joël Truchet.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023 !

E Monavon et P Miquet



LES ARTS JAILLISSANTS : UN 30^e ANNIVERSAIRE EXTRAORDINAIRE

Cet été, le rideau est tombé sur le 30e festival Les Arts Jaillissants avec un bouquet musical étincelant : trois mois de fête à Montsapey !

Un public nombreux a participé à ces rendez-vous variés pour partager des moments fabuleux avec des artistes venus des quatre coins du monde.

En mai et juin, plus de 130 jeunes invités par Les Arts Jaillissants ont valorisé le territoire avec l'Ensemble Alla Francesca, des artistes installés en Italie et à Paris, et le Chœur Adjuva Nos qui a animé la messe des 30 ans dans l'église Saint Barthélemy.

En juillet, Montsapey recevait Bruno Procopio, jeune chef originaire du Brésil et l'Orchestre des Pays de Savoie mais aussi l'Ensemble Vox Luminis qui rentrait d'une tournée aux Etats-Unis, Jean-Christophe Gairard et son violon tzigane, Florian Vella et les chants venus de Sicile, Nésar Ouaryachi né au Maroc et adepte de la musique noire américaine, Gaspard Panfiloff, le maître de la balalaïka...

En 2023-2024, lors du 31e festival Les Arts Jaillissants en pays de Savoie, de nouveaux projets impliqueront les jeunes avec une nouvelle équipe sur de nouveaux territoires.



1.1 Programme 2022

Le programme d'animation (Vogue, fête du Cochonnet, galette des Rois) a été défini au cours de l'assemblée générale du 23 avril 2022 et finalisé le 24 juillet lors de la réunion des bénévoles.

Pour mémoire nous n'avons pas été autorisés par la mairie à organiser en juillet la faïlle au pont des Rouelles. (Saperin juillet 2022) suite à arrêté préfectoral.

1.2 Vogue le 21 Août 2022

La vogue de Montsapey est organisée par le Comité des Fêtes (CdF) le 3ème dimanche d'Août. Ce qui donne au gré des années une date comprise le plus tôt le 15 Août comme en 2021 et le plus tard le 21 Août comme en 2022.

Cette année la date de notre vogue coïncidait avec l'arrivée de «l'Echappée Belle» à Aiguebelle. Cet événement sportif national nous a privés de nos bénévoles engagés de longue date dans cette manifestation ainsi que du prêt des tables et des bancs du CdF de Bonvillaret. Nous profitons de l'occasion pour remercier la commune d'Argentine et son CdF qui ont bien voulu nous prêter tables et chaises que sont allés chercher les employés communaux.

De même pour abriter la sono nous remercions Jean François pour le prêt gracieux d'un petit barnum en remplacement de celui disparu du CdF.

Cette année le CdF a investi dans l'achat d'un chapiteau d'occasion. Celui que nous installons habituellement au-dessus de la place de la marie devant la maison de Georges.

1.3 Le samedi 20

Les bénévoles présents n'ont pas manqués d'ouvrage, avec le montage du nouveau chapiteau, des barnums de la buvette et du nettoyage du four. Certains ont rejoint pour la première fois la salle des fêtes où fut réalisée une quantité record de bugnes croustillantes à souhait. Refroidies et étalées sur des tables puis saupoudrées de sucre glace en attente de leur mise en sachet le dimanche matin.

Laissant place à leur imagination créative des jeunes bénévoles ont réalisé en fin de préparation des bugnes d'un nouveau dessin. Les formes peut-être des nouvelles «bognettes design» des vogues à venir.



1.4 Le dimanche 21

La Montée pédestre

Pour la traditionnelle montée pédestre environ une vingtaine de marcheurs s'étaient donné rendez-vous à 9h30 sur la place de Randens près de la fontaine. Après l'immortalisation du départ par Raphael, le reporter sportif de notre presse locale, les randonneurs se sont élancés à l'assaut de la chapelle de Montsapey et ces 700m de dénivelé.

Les participants

Comme chaque année le beau temps était avec les randonneurs. La rude montée jusqu'au celliers de Coisses était interrompue par la pause «Place Popeye» où Alain (Popeye) nous offrait en sa compagnie, boisson, biscuits pour une première pause permettant de profiter de la vue panoramique sur toute la vallée, d'apprécier les deux cent premiers mètres de dénivelé effectué et d'évaluer le reste à faire en voyant la chapelle en point de mire.

Place «Popeye»

Les derniers remerciements faits à Popeye pour sa fidélité et sa gentillesse c'est avec plaisir que nous avons retrouvé la fraîcheur du ruisseau des «Mouilles» annonçant les derniers efforts avant de retrouver à Montfort à l'ombre du cerisier Christian et Salvatore pour le ravitaillement final. C'est avec modération que différents produits de la cave coopérative de Cruet ont pu être dégustés sans nuire en final à la performance sportive. En complément divers jus de fruits, mini-cakes, biscuits et pâtes de fruit étaient proposés. Un ticket pour un apéritif musical sur la place de la mairie était remis aux participants.

Le ravitaillement à Montfort

Cette année nous avons confié l'aubade musicale dans les différents hameaux de Montsapey au duo constitué du rockeur «Yoyo» d'Aiguebelle accompagné de l'accordéoniste Sandrine Lion. Un affichage avait été fait dans les différents hameaux pour l'horaire de passage afin de leur réserver le meilleur accueil. Leur tournée matinale s'est achevée à Tioulévé au Relais du Lac noir pour un repas à l'ombre reposante des planes centenaires.



Pendant l'apéro musical de midi, les participants ont pu déguster les excellentes crêpes préparées à la buvette par Patricia K. Elle les recouvrait au choix de sucre, de pâte chocolatée ou de confitures bio locales offertes par Jocelyne.

L'après midi

L'animation a repris vers 17h avec l'ouverture des stands, (pêche à la ligne, peinture sur pierre...) et de la buvette. L'organisation des jeux était animée par Raphael. Les enfants avaient la possibilité de faire des tours de poneys ou de cheval. Les bénévoles se dépensaient sans compter pour vendre les billets de tombola, les bugnes et les tickets des repas. Ceci dans le doux fumet des polentes qui cuisaient sous la surveillance de Jean François et des diots qui rôtissaient dans la nouvelle et immense poêle à paëlla achetée cette année à cet effet. Ceci dans une joyeuse ambiance musicale d'accordéon avec Sandrine et des mini concerts rocks de Yoyo.

Les polentiers

Vers 20h la tombola étant effectuée, le repas champêtre avec polente et diots a été servi et dégusté à table, sous les chapiteaux prévus à cet effet. Vers 22h avec nos amis musiciens une retraite aux flambeaux a été organisée avec les enfants. Elle a clôt notre vogue 2022. Cette année suite à un arrêté préfectoral, il nous a été interdit de tirer le feu d'artifice que nous avons acheté et que nos artificiers avaient apporté le samedi.



Nous avons pu en 2022 organiser dans le cadre magnifique de notre commune une vogue conforme à nos traditions de fête de montagne avec tous nos bénévoles disponibles. Nous avons eu le plaisir de voir de nouveaux arrivants sur notre commune participer à notre fête avec leur famille. Nous espérons que certains viennent nous rejoindre, nous conforter et apporter des idées nouvelles.

En effet faute d'être en nombre suffisant nous n'avons pas pu assurer par exemple notre stand du casse bouteille, le stand du maquillage ou le bal gratuit en soirée.

Pour mieux nous faire connaître, la maquette d'un blog du Comité des Fêtes a été créée par notre secrétaire adjointe Dinah qui en assurera la mise en place prochaine et sa mise à jour. Nous la remercions pour son investissement et son dynamisme.

1.5 La Fête du Cochonnet

A la suite de l'indisponibilité de nos amis du Chaudron, la date de notre tournoi de pétanque prévue initialement le 10 septembre a été reportée au 1er octobre.

Le moins que l'on puisse dire était que la sécheresse de l'été avait bien pris fin et que ce 1er octobre était placé sous le signe du déluge.

A la clôture des inscriptions à midi, il a été décidé devant ce sort contraire de transformer notre tournoi de boule en un concours de belote bien au sec dans la salle du charpentier.



En finale c'est la doublette mixte d'Annick et de Léo qui a gagné le concours.

La soirée s'est achevée comme prévue par un repas dans l'ambiance chaleureuse du Relais du Lac Noir.



1.6 La galette des rois

La date de la galette des rois a été fixée au dimanche 8 janvier 2023.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir la déguster à la salle du charpentier à partir de 15h.

2023

La galette des rois sera la dernière manifestation de notre «programme 2022» avant notre assemblée générale du mois d'avril où comme chaque année selon nos statuts, il sera procédé au renouvellement du bureau.

Le Comité des Fêtes de Montsapey s'efforce de répondre à la demande du conseil municipal, afin de rapatrier sur le compte courant le montant détenu par la caisse des dépôts et consignations.



Lac Noir Evènements poursuit sa route en 2023 !

Tous les acteurs de l'association sont excellentement satisfaits des réalisations de cette année 2022 !

Il y a eu deux dates, deux évènements qui se sont déroulés sur la commune et qui ont conquis l'ensemble des participants : deux trails en Juin et le retour de la montée cycliste accompagné d'un nouveau kilomètre vertical en Septembre !

Pour 2023, l'association vous proposera un seul évènement sur le weekend du 17 et 18 juin !

Il s'agira pour le samedi de donner le départ de deux trails complètement nouveaux qui partiront du pont des Rouelles. Un 11 kilomètres et 1.100 mètres de dénivelé et un grand format de

26 kilomètres et 2.650 mètres de dénivelé ! Avec de nouveaux lieux de passages toujours dans le but d'en mettre pleins les yeux et pleins les pattes aux participants que l'on attend nombreux ! S'en suivra le dimanche la montée cycliste au départ de Randens et arrivée au Tioulevée pour se remettre de la fête de la veille (...).

Toute l'équipe de Lac Noir Evènements vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et de vous retrouver prochainement !

Thomas, Secrétaire LNE

ETAT-CIVIL

Décès

Une figure de Montsapey nous a quittés en ce mois de décembre, **Georges CHICHIGNOUD** bien connu dans la commune est décédé dans sa 92^{ème} année.

Georges et Alberte ont tenu pendant longtemps l'Auberge du Tilleul et nous ont régales de leur cuisine familiale, participant de fait à la notoriété du village.

Toute l'équipe municipale présente à sa famille ses condoléances.

Erratum

Dans le bulletin municipal de juillet 2022, décès de Madame **POMMIER Marinette** et non Fournier.